



**Fédération Nationale de l'Enseignement,  
de la Culture et de la Formation Professionnelle**

## Déclaration de la FNEC-FP FO au CHSCTD du 6 mai 2021

Monsieur le Directeur Académique, mesdames, messieurs,

la FNEC FP-FO rappelle sa revendication principale depuis le début de l'année pour faire face à la crise sanitaire : le recrutement immédiat et massif de personnels (*enseignants, administratifs, AED, AESH, médecins, infirmières*) afin de permettre l'enseignement en classe et protéger personnels et élèves en limitant la propagation du virus.

Nous demandons l'utilisation immédiate des 669 millions économisés sur le budget 2020 de l'Éducation nationale, ce qui permettra de recruter l'équivalent de 15000 enseignants et agents.

Le ministre a franchi un cap en remettant en cause la scolarité obligatoire, avec le renvoi des élèves chez eux en cas d'absence non remplacée d'un enseignant. Bon nombre de questions se posent :

Que faire de l'élève qui arrive seul ? de l'enfant d'un personnel prioritaire ? Les enseignants dont les propres enfants ne pourront être accueillis à l'école vont eux-mêmes devoir abandonner leur classe ! Cette mesure va créer de grandes tensions entre enseignants et parents.

La FNEC FP-FO vous demande, M. le Directeur académique, un courrier officiel que les directrices et directeurs d'école remettront aux parents qui devront ramener chez eux leur enfant.

Les enseignants n'ont pas à endosser la décision du ministre de ne pas recruter, ou à endosser la responsabilité en cas de problème lié à une répartition des élèves (contamination d'élèves et décès dans la famille par exemple). La FNEC FP-FO a demandé le recrutement de tous les reçus sur liste complémentaire au concours. Si l'académie n'arrive pas à recruter, c'est qu'elle propose un travail de précaire aux collègues inscrits sur liste complémentaire, un contrat qui va les envoyer au chômage au bout de

quelques mois. Il faut les recruter au statut de fonctionnaire, et la situation sera différente : ils tiendront un vrai emploi et se rendront disponibles.

Les annonces de vaccination des personnels à partir de mi-avril sont de l'enfumage. Il est demandé à nos collègues dinannais de se rendre à PLERIN pour se faire vacciner et ceci à leurs frais. La vaccination des plus de 55 ans concerne seulement 12% des agents. Les services académiques ont procédé à l'envoi d'un mail individuel à chaque enseignant concerné pour lui indiquer le centre de vaccination dont il relevait (3500 personnes 1er degré, 3500 du 2nd degré, 1600 AESH dans le public). Les préfets ont rouvert des créneaux de vaccination et en ont informé rectorat et DSDEN. L'administration a alors renvoyé l'info à tous les personnels de plus de 55 ans, sans avoir moyen de savoir qui avait pu se faire vacciner entre temps. Face à cette insuffisance de créneaux de vaccination, nous demandons de rappeler la possibilité de se faire vacciner chez son médecin ou pharmacien.

La FNEC FP-FO exige la vaccination immédiate de tous les personnels volontaires, vaccination gratuite pour tous les collègues qui le souhaitent avec des vaccins efficaces et sans danger. Nos collègues en maternelle où les élèves ne portent pas de masque sont très inquiets. Un certain nombre pour ne pas dire un nombre certain de collègues en sont réduits à aller quémander des doses restantes de vaccin en fin de journée dans les centres. Le MEN a commandé 64 millions d'autotests à 6€/pièce mais il refuse de fournir des masques FFP2 à 80 centimes/pièce, même pour les personnes vulnérables. Les DSDEN ont indiqué que la livraison est laissée à l'initiative des IEN... ce qui a abouti bien souvent aux déplacements des directeurs et personnels administratifs sans remboursement des frais, ce que dénonce FO. La FNEC FP-FO demande aussi l'équipement par l'État des capteurs de CO2 ainsi que la fourniture de masques reconnus comme EPI de base par le Code du Travail (*masques FFP2 pour ne pas les nommer*).

**Il est de la responsabilité de l'employeur de protéger ses personnels.**

Quant au protocole, c'est toujours du grand n'importe quoi : nos collègues d'EPS apprennent vendredi soir dernier par leur syndicat que, finalement, l'utilisation des gymnases est autorisée contrairement à ce qui avait été indiqué. Quel mépris pour les collègues et leur travail de préparation !